

POLITIQUES RÉGIONALES EN AFRIQUE DE L'OUEST

Comment être complémentaires et efficaces ?

► Un entretien avec *Dioma Soumabéré*

Les producteurs ouest-africains se regroupent pour améliorer leur capacité à négocier la commercialisation de leurs produits. Ils créent des infrastructures de stockage afin de postposer la vente en fonction des réalités du marché. Mais leur participation à la souveraineté alimentaire de la région n'est pas encore idéale. Explications avec Dioma Soumabéré.

Défis Sud : Comment nourrir l'Afrique de l'Ouest d'ici à 2030 ?

Dioma Soumabéré : Nous faisons face à une démographie galopante et un exode rural dont le flux ne tarit pas. Nos États doivent prendre des mesures vigoureuses pour permettre l'augmentation de la production agricole familiale. Tout est une question de meilleure adaptation des politiques aux réalités de terrain. Une année sur trois est déficitaire d'un point de vue alimentaire. Comment trouver un équilibre entre les années déficitaires et les années excédentaires ? Le Comité permanent inter États de lutte contre la sécheresse dans le Sahel (Cilss) a été mis en place dans les années 70 avec pour mission de résoudre de ce problème. Davantage d'actions peuvent être entreprises telles que la mise en place d'infrastructures de stockage qui permettent de mieux gérer les pénuries et de trouver les équilibres. Le taux de perte de récoltes reste très élevé. Le stockage des denrées alimentaires, la gestion de l'eau doivent être mieux contrôlés. Quand il pleut, il pleut trop. Comment canaliser les quantités astronomiques d'eau qui tombent parfois en une seule journée, les récupérer pour qu'elles soient utilisées à bon escient, pour le maraîchage, l'agriculture ?

Et puis, demeure l'épineuse question foncière. La propriété de la terre n'est pas reconnue en tant que telle. Si le paysan veut investir plus dans sa parcelle,

il faut que son statut soit reconnu, qu'il puisse solliciter des prêts à moyen ou à long terme, adaptés à une évolution des pratiques culturales de l'agriculture familiale, notamment de sa mécanisation.

DS : Est-ce que les mesures prises par la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (Cedeao) après la crise de 2008 ont été efficaces ?

Di So : Après les émeutes de la faim de 2008, beaucoup d'États ouest-africains ont procédé à des distributions gratuites de semences améliorées. Je crois que le bilan de ces opérations est négatif. Les États agissent à court terme et ne pensent pas assez à long terme. Ils auraient pu s'adresser aux organisations paysannes (OP), aux coopératives, et intégrer d'autres outils durables d'accès à l'engrais.

«Certaines questions peuvent être mieux gérées au niveau régional».

Dioma Soumabéré

Si des OP achètent des engrais pour leurs membres mais que l'État les court-circuite en commençant à distribuer des engrais gratuitement, ça casse la dynamique des OP qui se donnent le temps d'aller acheter, de négocier avec les commerçants, les intermédiaires, etc. L'État pourrait renforcer les capacités de ces OP, qu'elles soient en mesure de continuer à approvisionner leurs producteurs, au lieu que l'on vienne, en une année, casser une dynamique qui a besoin de temps pour devenir efficace.

DS : Mais est-ce que les OP sont politiquement assez fortes pour tenir le dialogue avec l'État ?

Di So : Le Réseau des organisations paysannes et de producteurs de l'Afrique de

Dioma Soumabéré

Au Burkina Faso, Dioma Soumabéré est le secrétaire exécutif de l'Union des groupements pour la commercialisation des produits agricoles de la boucle de Mounhoum (UGCPM). Il est également vice-président de l'interprofession des céréales du Burkina (CICB).



© Jean-Louis Brocart/SOS Faim.

Est-ce qu'on encourage vraiment la dynamique des producteurs ?

l'Ouest (Roppa) est mandaté pour faire du lobbying aux niveaux régional et international. Mais nous devons aller au-delà de la dénonciation des mauvaises actions de nos adversaires et montrer quels sont nos points forts. Au lieu de crier au diable quand nous constatons qu'il y a une trop grande volatilité des prix, il s'agit de voir si nous nous sommes suffisamment organisés pour la contrer. Si on dit qu'on est contre l'agrobusiness, c'est bien, mais en retour qu'est-ce qu'on développe comme activités avec nos membres pour rentabiliser nos exploitations familiales ? Un producteur qui a 10 hectares ne peut pas rentabiliser un tracteur.

Mais est-ce qu'on encourage vraiment la dynamique des producteurs afin qu'ils s'organisent en coopératives et augmentent leur capacité à investir ? Est-ce qu'on défend vraiment le coopérativisme auprès de nos États ? Est-ce qu'on propose vraiment des façons de faire pour que l'État nous accompagne ? Il ne s'agit pas seulement de dire non à l'agrobusiness mais également de montrer d'autres façons de faire. Il faut savoir qu'en 2011, le gouvernement burkinabé a adopté un document d'orientation pour la promotion de ce qu'il nomme des « Pôles de croissance et de compétitivité », en vue d'accélérer le développement du pays. Dans ce document, on peut lire que l'objectif visé est « une meilleure valorisation des ressources sur la base des

avantages comparatifs de chaque région tout en améliorant les conditions de production et les circuits de distribution. » Si on veut influencer et orienter la mise en pratique du document « Pôle de croissance », c'est à nous de faire des propositions concrètes. Il faut aussi qu'on puisse montrer que nous pouvons interagir avec les commerçants et les intermédiaires pour prouver que nous avons des pratiques efficaces à faire prévaloir.

DS : En Afrique de l'Ouest, les priorités sont-elles d'ordre national ou régional ?

Di So : Certaines questions peuvent être mieux gérées au niveau régional comme celles qui concernent l'élaboration de tarifs douaniers communs (intitulés « Tarif extérieur commun », ou TEC). Mais il faut aller plus loin en valorisant les complémentarités entre États. Au Mali, par exemple, il y a de grandes superficies qui peuvent être valorisées pour obtenir une production importante de riz, profitable à toute la région. En développant ces complémentarités l'on pourrait éviter que le riz vienne d'abord de la Chine ou du Vietnam. Ensuite, pourquoi les États ouest-africains ne pourraient-ils pas développer des collaborations en matière d'accès à l'énergie ? Le Nigéria est un pays producteur de pétrole. Une partie de l'approvisionnement en électricité du Burkina Faso se fait depuis la Côte d'Ivoire. Ce pays pourrait avoir un

énorme potentiel en matière de fourniture d'énergie à la sous-région, qui est insuffisamment exploité.

Il y a aussi la question de l'accès aux intrants. Au lieu que l'engrais vienne de l'Ukraine, il y a peut-être des complémentarités sous-régionales que l'on peut exploiter. Les exemples que je cite correspondent à des chantiers qui ont été ouverts par la Cedeao mais qu'on ne voit pas avancer...

DS : Vos recommandations ont été maintes fois répétées, par différentes personnes ou institutions, depuis des années. Alors, où est-ce que cela coince vraiment ?

« Le bilan des distributions gratuites est négatif ».

Dioma Soumabéré

Di So : Le vrai problème c'est qu'il y a une insuffisance de statistiques fiables, d'outils de prospective pour savoir, par exemple, quand un pays donné a besoin de protectionnisme et quand il doit ouvrir ses frontières. Réguler les marchés, c'est gérer les équilibres précaires. Des données existent, on est parfois en mesure de connaître les niveaux d'entrée et de sortie des céréales, mais les outils de suivi sont insuffisants.

Les États ouest-africains pourraient, de manière concertée, décider d'accompagner les coopératives, les commerçants, les grossistes, et demander les rapports mensuels en contrepartie. Sur cette base, les États pourraient faire l'inventaire des quantités achetées et vendues, des stocks disponibles et dire en fin de mois quels sont les appuis et les complémentarités nécessaires. Cela ne se fait pas de manière efficace, entre autres, il faut bien le dire, parce que les gens ont peur d'une certaine « prédation fiscale ». Il faut clarifier les intentions et les procédures à ce niveau. ■

Propos recueillis par Pierre Coopman